

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf
Présents : 52 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 11 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 14 Saint-Flour, après convocation légale en date du 1er avril
Votants : 66 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUlt, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGET, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Sébastien CUSSAC, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LARO USSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Robert BOUDON donne pouvoir à MME Catherine FOSSE BALDRAN
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jérôme GRAS

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **16 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **16 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Ce budget annexe regroupe plusieurs opérations : les travaux afférents au contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux liés à la construction de courts de tennis extérieurs en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Commune de Saint-Flour, la cartographie des réseaux eau et assainissement pour le compte des communes membres dans le cadre du transfert de compétences eau/assainissement et les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension sur le tronçon qui enjambe la Truyère.

Les actions dans le cadre du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère cantalienne sont prévues à hauteur de 255 000 € en crédits nouveaux. Il s'agit d'une nouvelle tranche de travaux pour la restauration de rivières et d'une étude sur les zones humides. Des crédits sont également prévus pour la poursuite des plans pluriannuels de gestion. Ces actions sont financées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département du Cantal. Une participation prévisionnelle du budget général de 99 500 € est nécessaire pour équilibrer cette opération.

Des crédits à hauteur de 50 000 € sont ouverts pour la construction de tennis extérieurs, et équilibrés par un remboursement de la commune de Saint-Flour, déduction faite des subventions obtenues. Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire après la réponse de financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La prestation de cartographie des réseaux eau/assainissement se poursuivra en 2025 pour les communes qui en font la demande. Des crédits nouveaux sont ouverts pour un montant de 100 000 €. Cette opération est financée à 50% du montant HT par les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Le reste à charge est financé par chaque commune.

Vu le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : / (0 € en 2024)
- Section d'investissement : 961 017,84 € (2 175 540,37 € en 2024)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

± ADOPTE le Budget Primitif 2025 AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS, tel qu'il figure en annexe de la délibération.

POUR : 66 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture
015-200060660-20250414-DELIB2025-103-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

➤ Budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers

Ce budget se compose de plusieurs opérations : les travaux afférents au Contrat territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux concernant les courts extérieurs de tennis (maîtrise d'ouvrage déléguée par la Ville de Saint-Flour), la cartographie des réseaux d'eau et d'assainissement pour le compte des communes membres, et les travaux d'enfouissement d'un tronçon de la ligne haute tension au-dessus de la vallée de la Truyère réalisés par RTE.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits
001	Résultat reporté	758 224,74 €	625 526,28 €	625 526,28 €		489 188,45 €
45	Contrat territorial	826 447,54 €	700 014,09 €	368 425,82 €	35 427,12 €	255 000,00 €
Dont	Effacement de seuils	109 728,00 €	111 218,40 €	65 270,40 €	1 764,00 €	
	Restauration de rivières	380 919,48 €	447 642,84 €	205 339,44 €		170 000,00 €
	Renaturation cours eau	315 035,43 €	85 989,85 €	49 902,55 €	33 663,12 €	
	Restauration zones humides	3 600,00 €	20 000,00 €	0,00 €		60 000,00 €
	Participations PPG	17 164,63 €	35 163,00 €	47 913,43 €		25 000,00 €
45	Tennis extérieurs	8 175,75 €	50 000,00 €	0,00 €		50 000,00 €
45	Cartographie eau	180 000,00 €	300 000,00 €	31 472,94 €	31 389,27 €	100 000,00 €
45	Enfouissement ligne HT Truyère		500 000,00 €	500 000,00 €		13,00 €
	TOTAL DEPENSES	1 772 848,03 €	2 175 540,37 €	1 525 425,04 €	66 816,39 €	894 201,45 €

Contrat territorial :

- Nouvelle tranche de travaux pour la restauration de rivières.
- Etude de restauration du site des lagunes de Chamberton.

- Participations aux plans pluriannuels de gestion BATRIG, Bès et Bromme-Siniq-Goul.

Tennis extérieurs :

Inscription de crédits conformément à l'autorisation de programme votée en 2024. En attente du financement régional.

Cartographie réseaux :

Poursuite de la prestation pour les communes qui en font la demande.

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025
45	Contrat territorial	1 584 672,28 €	1 322 433,59 €	473 361,38 €	552 911,06 €	255 000,00 €
	Subventions	1 016 631,21 €	897 774,88 €	473 361,38 €	227 597,38 €	155 500,00 €
	Participations propriétaires	1 796,16 €				
	Subvention budget général	566 244,91 €	424 658,71 €		325 313,68 €	99 500,00 €
45	Tennis extérieurs	8 175,75 €	53 106,78 €	0,00 €	3 106,78 €	50 000,00 €
45	Cartographie eau	180 000,00 €	300 000,00 €	62 862,21 €		100 000,00 €
45	Enfouissement ligne HT Truyère		500 000,00 €	500 013,00 €		
	TOTAL RECETTES	1 772 848,03 €	2 175 540,37 €	1 036 236,59 €	556 017,84 €	405 000,00 €
	EQUILIBRE		2 175 540,37 €		961 017,84 €	

Contrat territorial :
 Financeurs : Agence de l'eau
 Adour-Garonne et
 Département du Cantal

Tennis extérieurs :
 Participation de la Ville de
 Saint-Flour après déduction
 des subventions sur le
 projet, en maîtrise d'ouvrage
 déléguée.

Cartographie eau :
 Participation des communes
 après déduction d'une
 subvention de 50% du
 montant HT des agences de
 l'eau.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 66

Contre : 0

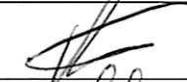
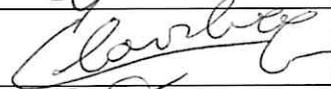
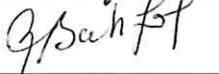
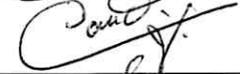
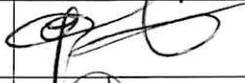
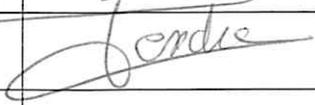
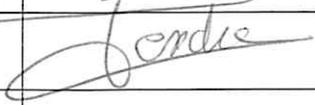
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

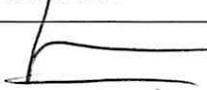
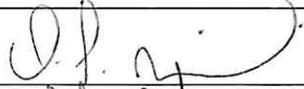
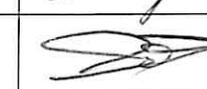
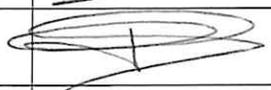
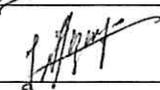
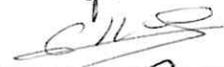
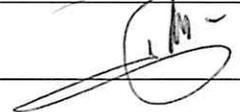
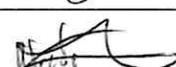
Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

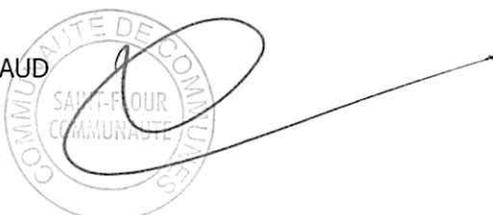
Accusé de réception en préfecture
015-200066650-20250414-DEL2025-103-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-103-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025